

Anticipation suppression des sacs plastiques

Calitom



Auteur :

Ze la Braconne
19 Route du Lac des Saules
16600 Mornac

[Voir le site internet](#)

Virginie Laffas

vlaffas@calitom.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE



La loi de transition énergétique pour la croissance verte implique une évolution dans nos modèles de production et de consommation afin de lutter contre toute forme de gaspillage. L'avenir est de donc de valoriser localement nos déchets pour en faire des ressources nouvelles dans le cadre d'une économie circulaire. Ainsi notre collectivité soutient le projet "zéro déchet zéro gaspillage" en mettant en œuvre le décret relatif aux modalités de la mise en œuvre de la limitation des sacs en matière plastique à usage unique, publié au journal officiel le 31 mars 2016. Calitom souhaite accompagner les commerçants dans cette démarche durant une période de 12 mois sur les marchés de producteurs locaux et en partenariat avec les chambres consulaires de notre Département.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Aider les collectivités à sensibiliser les commerces de leur territoire pour qu'ils anticipent la mise en œuvre réglementaire de la suppression des sacs de caisses en plastique. La sensibilisation à la disparition des sacs plastiques a eu lieu en direct auprès des usagers et des commerçants.

Résultats quantitatifs

Distribution de 5600 sacs réutilisables et ainsi sensibilisés autant d'usagers que de producteurs locaux. La chambre des métiers et la chambre d'agriculture de la Charente ont largement communiqué auprès de son public pour l'usage de sacs réutilisables.

Résultats qualitatifs

Une première campagne de sensibilisation a été organisée auprès des artisans et des commerçants, ainsi qu'auprès des producteurs et des éleveurs locaux grâce à une remise officielle des sacs à la chambre des métiers et la chambre d'agriculture de la Charente.

Les sacs en coton bio ont été distribués durant tous les marchés de producteurs de Pays durant l'été 2016 et 2017 en Charente.

Une sensibilisation systématique fut proposée aux usagers via un quizz ludique sur le gaspillage alimentaire. Les commerçants avaient également un lot de sacs et de flyers sur lequel ils pouvaient expliquer la démarche.

La distribution gratuite de ces sacs représente également un gain financier pour ces commerçants.

MISE EN OEUVRE

Planning

Début avril 2016 commande des sacs avec choix du logo auprès des mouettes vertes (75009 PARIS.)

15 juin 2016 livraison des sacs cabas. Rencontre avec les partenaires (cci, chambre de métiers, chambre d'agriculture, producteurs locaux.)

Moyens humains

Présence de nos agents du pôle prévention lors des manifestations, une à deux personnes en moyenne pour sensibiliser le public.

Moyens financiers

La somme de 25 525 € a été consacrée au développement de cette action et à sa mise en oeuvre en interne par notre service communication.

Moyens techniques

Véhicule adéquat pour pouvoir amener les sacs sur les lieux de distribution.

Partenaires mobilisés

La chambre de commerce et de l'industrie, la chambre de métiers et la chambre d'agriculture de la Charente pour relayer cette action de prévention des déchets.

L'action mise en oeuvre a été programmée sur plus de 12 mois avec un bon retour quant aux partenaires. Nous avons ajouté un partenariat 100 % économie circulaire en demandant à un chantier d'insertion de Confolens de confectionner des sacs à légumes réutilisables à partir de rideaux.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette opération peut être reproduite sur n'importe quel territoire, connaître les commerçants et les producteurs partenaires, qui auront à cœur d'échanger sur les gestes de prévention des déchets. Calitom s'est rapproché des mouettes vertes qui étaient partenaire de la COP21, qui fabrique des sacs en coton bio certifié Ecocert greenlife.

Difficultés rencontrées

Calitom a ajouté un slogan "**local et durable**" sur une face du sac et il possède deux anses de transport.

Nous avons également demandé à un chantier d'insertion de Confolens de confectionner des sacs à légumes réutilisables à partir de rideaux.

Recommandations éventuelles

Le stockage et la distribution des sacs peuvent vite être problématique au vu de la quantité reçue.

Cette action est facilement valorisable dans la mesure où elle incite à l'échange sur le pourquoi de cette initiative.

Mots clés

CONSOMMATEURS | CONSOMMATION DURABLE | CAMPAGNE D'INFORMATION | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Avril 2020

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Sandrine WENISCH

sandrine.wenisch@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine